

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
Téléph. : CENTRAL 80-82

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9^e)

Le Retour des Corbeaux

Grâce à la Guerre L'audace des congrégations

Les hirondelles sont parties et les corbeaux viennent les remplacer. C'est la loi de la nature. Mais, ici, je ne veux pas parler des sinistres oiseaux qui, dans nos mornes ciels d'hiver, insistent sur la nue chargée de neige leur double volonte noire. C'est des corbeaux d'église qui s'agit ici, de tous ces moines, congréganistes ou autres, aux faces d'épave au-dessus du sol de France et qui, chassés par la porte, rentrent aujourd'hui par la fenêtre.

Lors de leur expulsion, les congréganistes hommes et femmes repèrent en Belgique un chaleureux accueil de la part catholique de la population. Les modernes pélerins étaient loin d'avoir la besace vide. Les indemnités reçues et le produit des quêtes leur permit de se munir de la clef d'or qui ouvre tant de portes. Je me rappelle en Belgique que le feu de cette époque en Belgique. Les vieux châteaux historiques, les hôtels-palaces, certains établissements de plaisir même, plus ou moins abandonnés, furent achetés ou loués par les moines de tous ordres et transformés en couvents et aussi en collèges. A Bruxelles, près du parc du Cinquantenaire, une immense bâtisse, capable de contenir plusieurs milliers de personnes, surgit du sol et fut terminée et habitée en quelques mois. A Ostende, au bout de la digue, c'est un palace-hôtel qui se transforme en monastère. A Liège, les corbeaux établissent leur nid dans un grand parc où on avait entassé toutes sortes d'attractions, bals, concerts, restaurants, tennis, jeux de ballon, etc. Immense collégiale de Jésuites à Arlon. Et dans les Ardennes belges, le long de la Meuse et de la Semois, plus de cinquante châteaux donnaient l'hospitalité aux religieux et aux religieuses qui s'y installaient définitivement.

Devant l'invasion allemande, moines et nonnes ont fui. C'était certes leur droit et je ne leur en fais aucun grief. Ils ou elles ont fui vers la France qui les a accueillis au même titre que tous les autres réfugiés belges. Il devait certainement en être ainsi dans un gouvernement qui, quoique républicain, sait respecter la parole donnée et pratique pour lui-même l'Union sacrée qu'il demande à tous. Cette catégorie spéciale de réfugiés, pour bien prouver sa reconnaissance, est venue aussitôt se mettre à la disposition des pouvoirs constitués. Les religieuses envahirent les hôpitaux militaires. Comment elles pratiquent la liberté de conscience, vous ne vous attendez pas à ce que je le dise ici, car, moi aussi, j'ai la naïveté d'être respectueux de l'Union sacrée. Lorsque la guerre sera terminée, alors, seulement, il faudra faire une immense lessive pour laver tout le linge sale qui s'amoncelle en l'honneur. Nous serons, l'heure venue, les lesseurs qui feront le bon travail. Mais lorsque, de l'autre côté de la barricade, on traite, à la manière tudesque, le pacte de l'Union sacrée comme un vulgaire chiffon de papier, lorsque, froidement, on péline tous les engagements pris, comme nous ne pratiquons pas cette partie infamante de la morale du Christ qui veut que l'on tienne la parole donnée quand on a reçu un coup de matraque sur la joue droite, nous éprouvons le désir — et nous estimons que nous avons le droit — de nous regimber.

Il y a quelques jours, la *Dépêche de Toulouse* posait cette simple question : Est-il exact que des démarches, dont le but serait de doter Albi de nouveaux établissements dirigés par des religieux étrangers ont été faites ? Serait-il encore exact qu'elles seraient sur le point d'aboutir ? C'est M. Corty, amoné des réfugiés belges dans le département du Tarn, qui a pris la plume pour répondre à la *Dépêche de Toulouse*, et voici son factum : « Oui, il est exact que des démarches ont été faites dont le but serait de doter Albi, non pas de nouveaux établissements, mais d'un établissement (école et colonie scolaire belges) dirigé par des religieuses belges et non étrangères. Pour nous, Belges, en effet, les Français ne sont point des étrangers ».

« Les religieuses belges dont il s'agit ont été envoyées officiellement par le gouvernement belge pour ouvrir à Albi un établissement identique à ceux que les religieuses de la même communauté ont établis à Paris, rue de la Santé et à La Garche ».

« De même ont été ouvertes des écoles belges au Havre, à Rouen, au Tréport, à Londres. Dans cette dernière ville, l'établissement a été subventionné par la municipalité et installé dans une école communale. Ces diverses écoles sont tenues par des religieuses, des institutrices, des institutrices belges ».

« Les démarches a sont sur le point d'aboutir en effet, et aboutiront. »

« Ici il ne s'agit point d'un défi ni d'un parti républicain ni à l'espérance latente, mais il s'agit d'obtenir dans les cours des enfants belges réfugiés les sentiments de patriotisme, d'amour profond envers leur patrie si envahie, de fraternité attachement à la nation française hospitalière, et de leur donner un enseignement belge dans leur langue maternelle flamande ou française. M. Corty, qui a été le directeur de l'école de la rue de la Santé, a été nommé directeur de l'école de la rue de la Santé à Albi. Il y a 1.100. Pla-

mands ne connaissant pas ou à peine le français. »

M. Corty reconnaît qu'il y a actuellement en France une trentaine d'écoles dirigées par des religieux ou des religieuses belges et destinées à apprendre aux Belges leur langue maternelle.

Vous oubliez, M. Corty, que la Belgique a deux langues maternelles, le français et le flamand. Je n'en veux pour preuve que le Lion qui figure dans le blason de votre patrie. Ce lion est bilingue ou, en terme de blason, deux fois lampassé, ce qui veut dire, pour les profanes, que de sa gueule ouverte sortent deux langues recourbées, les deux langues qui symbolisent le français et le flamand.

Les actes officiels belges peuvent être indifféremment rédigés en français et en flamand. Les tribunaux rendent leurs jugements et les plaidoiries se font dans ces deux idiomes. A la Chambre des députés même, on vote et on discute les lois en français et en flamand.

Et vous voudriez nous faire croire que c'est uniquement pour enseigner le flamand à quelques enfants de réfugiés belges que vous sentez le besoin d'ouvrir sur le territoire de France plus de trente écoles congréganistes ? Allons donc ! C'est de l'enfantillage.

Quand bien même vos petits Flamands réfugiés seraient obligés, pendant leur séjour en France, à apprendre notre langue, il n'y aurait pas grand mal. Ils y trouveraient même, dans l'avenir, de grands avantages. Le flamand, ils ne l'oublieraient pas, car leurs parents et leurs amis sont là pour leur parler ce dialecte.

La vérité est celle-ci. Vous voulez créer une école congréganiste dans l'école, comme autrefois les protestants avaient créé un état dans l'état. Votre enseignement de flamand n'est qu'un prétexte. Vos écoles une fois ouvertes, qui donc vous empêchera d'y recevoir les Belges wallons qui parlent français et les Français eux-mêmes ? Vous baptiserez vos écoles du nom de flamandes d'abord, puis vous les transformerez en écoles libres. En vérité, ce ne seront que des écoles congréganistes qui fonctionneront en violation de la loi sur l'enseignement laïque.

Si vous étiez de bonne foi, M. Corty, vous devriez reconnaître qu'il ne manque pas, en France, d'instituteurs belges instruits, réfugiés au même titre que vous. Leur nombre serait plus que suffisant pour instruire les rares petits Belges qui ne parlent que le flamand. Dans les églises, par contre, où ces braves instituteurs laïques, respectueux de la liberté de conscience, se feraient un devoir d'envoyer leurs élèves, vous seriez libres de leur enseigner le catéchisme flamand, en anglais, en arabe, en inconnu même si cela vous plaisait. Personne n'y verrait d'inconvenant.

Si vous aviez un peu de pudeur, M. Corty, vous devriez vous montrer reconnaissant envers le pays qui vous a offert l'hospitalité la plus large, et la meilleure façon de témoigner cette reconnaissance serait de vous montrer respectueux de ses institutions et de ses lois.

Vous de celles-ci vous n'avez cure. Votre seule loi, à vous, est la loi de votre poche, c'est la loi jésuite, loi mensongère qui commence par la restriction mentale pour finir par l'obéissance passive du péridé cadavre.

Vous avez déjà trouvé un moyen de supprimer l'école laïque en favorisant l'école libre. Vous réquisitionnez ou faisissez réquisitionner dans les villes et les villages de France, pour y créer des hôpitaux militaires, les locaux des écoles laïques et vous laissez ouvrir les établissements libres. Ainsi vous obligez tous les enfants des deux pays à aller là où les maîtres de votre choix préchaient votre doctrine. C'est la Ligue des Droits de l'Homme qui a mis fin à ces coupables agissements.

Vaincus sur ce terrain, vous reprennez le combat sous le couvert de l'école flamande. Vous aurez beau faire, vous ne pourrez jamais effacer du fronton de vos édifices l'écriteau qui leur convient, et cet écriteau est celui-ci :

ÉCOLE CONGRÉGANISTE
INTERDIT PAR L'ÉTAT
Charles BOURG.

Le Spectre

Nous avons signalé la terreur maladroite qu'inspire à Gohier le nom de Jean Jaurès — sa victime.

Notre confrère à Le Moniteur de Paris a fait, à ce sujet, les observations que voici :

La Providence prend souvent de singuliers détours pour arriver à ses fins. Ainsi, *La Presse Associée*, dirigée, sinon rédigée, par M. Jean Bernard Passerieux radical-socialiste et franc-maçon, si je ne m'abuse — communique à *La Croix* qui l'insère une proclamation de M. Urban Gohier contre les honneurs locaux que certaines municipalités rendent à Jaurès en donnant son nom à des voies publiques.

M. Urban Gohier a la haute tenue ; pourtant, il est un de ceux que le souvenir de Jaurès pourrait haïr. Quant à M. Jean Bernard, il ne paraît pas avoir digéré la bataille que les directeurs radicaux du XI^e ont fait subir en réalisant M. Paté.

Les Armées et les Diplomates

La Grèce va-t-elle céder ?

Rome, 23 novembre. Le correspondant spécial du journal italien télégraphie d'Athènes que le gouvernement grec permet de déclarer que la Grèce concède aux Alliés toutes leurs demandes, excepté de participer à la guerre.

Elle prie les Alliés de former ces demandes. Elle est prête soit à démissionner, soit à retirer ses troupes de la frontière.

Il n'y a que peu de doute que l'attitude ferme des Alliés n'ait modifié, d'une façon marquée, l'attitude du gouvernement grec. (Daily Mail).

L'accord gréco-gulgar.

D'après une dépêche de l'Agence Wolff à la Correspondance Sud-Sud, un accord militaire aurait été conclu entre la Grèce et la Bulgarie.

L'organisation d'une zone neutre entre les deux armées grecque et bulgare, le long de la frontière commune, organisation qui avait été décidée depuis longtemps par les deux commandements, a été maintenant réalisée après que tous les travaux préparatoires eurent été exécutés.

Les troupes ayant été maintenues depuis longtemps déjà à une distance égale de la frontière, pour éviter tous les incidents, l'accord a été maintenu signé dans toutes les formes.

Ainsi se trouvent prises une mesure importante pour le maintien des bonnes relations entre la Bulgarie et la Grèce. On la salue ici à Vienne avec une visible satisfaction.

Attaque bulgare repoussée

Athènes, 22 novembre. — Les députés serbes se trouvant à Salonique disent que le gouvernement serbe arrivera prochainement à Ménastir, par la route de Prizrend-Dibra-Ochrida.

Le front français est calme. Les Bulgares, renforcés d'un régiment, ont attaqué vainement, à deux reprises, les Serbes à Katchanik. (Havas).

Le manifeste des Vénizelistes au peuple grec

Athènes, 22 novembre. — Les journaux vénizélistes ont publié ce matin le texte du manifeste adressé par le parti libéral au peuple grec.

Dans ce document, M. Venizelos expose les raisons qui ont imposé à son parti de s'abstenir de prendre part aux élections générales. L'ancien président du conseil ajoute que les libéraux se résistent d'entreprendre la lutte électorale lorsque les circonstances sont normales, il sera néanmoins possible de procéder à une consultation nouvelle.

Ce manifeste reproduit, en l'accentuant, toute l'argumentation de discours prononcé par M. Venizelos à la Chambre lors de l'incident qui provoqua la dernière crise ministérielle.

Les préparatifs militaires roumains

Bucarest, 11 novembre, remise le 25. — Le Journal officiel publie aujourd'hui un décret portant sur le réarmement d'artillerie lourde et transformant en 2^e régiment d'artillerie lourde la division indépendante existant à Bucarest sous la désignation de « batteries d'obusiers ».

Le décret crée, après les indertres récemment reçues au régiment d'artillerie lourde.

Ces trois unités nouvelles formeront une brigade distincte des autres unités d'artillerie et seront cantonnées à Bucarest, sous le commandement d'un colonel.

Billets Rouges

Le Cri de Paris nous raconte une histoire vraiment lamentable.

Un jeune étudiant en médecine, mobilisé comme auxiliaire dans un hôpital du Centre, fut un matin appréhendé par deux gendarmes à cheval, traité au bureau de la place sous les huées de la foule, de là au dépôt de la section, à cinq kilomètres de la ville. Il dut traverser les joubourgs au milieu d'une foule qui le traitait d'espion et hurlait à la mort. Un député, on le reconnaît au bureau de recrutement, l'a vu passer à travers de la ville, sous les outrages.

Un recrutement, le jeune étudiant convint de la motif de son arrestation : le colonel avait pris pour un Allemand, parce qu'il avait lu le mot « allemand » sur son livret militaire.

Cet officier supérieur n'avait pas vu que le mot « allemand » suivait d'autres mots, ceux-ci : « Quelles langues étrangères parlez-vous ? »

Comme de son erreur, le colonel se contenta de déclarer, d'un ton rogné : « Silence ! C'est un de mes subordonnés qui m'a induit en erreur. Il avait écrit : « Le dénommé parle l'allemand ». Alors, j'aurais compris ! Je n'ai pas d'excuses à vous faire. Filé ! »

Les journaux qui racontent cette histoire oublient de nous dire quelle punition a été infligée à cet officier supérieur. Ce que cet officier n'a pas dit peut-être à ce que cet officier n'a pas dit peut-être.

Mais alors, qu'est-ce qu'on attend ? Georges GLAIROT.

Les neo-royalistes atteints de mutisme

Il déplaît aux Serviteurs de l'Étranger que nous prenions acte, chaque jour, du silence qu'ils opposent à nos accusations précises et à nos questions fort nettes.

Nous continuons cependant.

Pas plus ce matin qu'hier ou les jours précédents, l'Action française ne nous dit que quelques sentences elle a prises contre son ami et adhérent, le militant royaliste Barthélémy, d'Art (Vauchuse). A l'exemple des royalistes de 1793 qui émigrèrent, ce neo-royaliste de 1918, étant mobilisé, a profité d'une courte permission pour déserteur, pour filer en Espagne, pour échapper à l'impôt du sang et se conserver bien portant en vue de la guerre civile et de la coupe de l'imp.

C'est en vain aussi que nous avons sommé Charles Maurras de fournir une preuve, ou une précision quelconque (date, lieu, nom) à l'appui des accusations diffamatoires que ce menteur formula contre notre directeur, Miguel Almereyda.

Parallèlement silencieux, Léon Daudet refuse obstinément de nous dire s'il est vrai que son fils, l'aîné de ses fils, issu du premier en date de ses mariages, Charles Daudet, gaillard jeune, robuste et célibataire, soit embauché à Paris.

Nous demandons aussi quel était alors son ambassadeur.

Même silence !

Enfin, Léon Daudet se garde de nous fournir le moindre démenti sur la singulière démarche que fit un jour à la Préfecture de police (service des mœurs) son petit frère, le tendre Lucien Daudet, adolescent passionné, fut aussi à se plaindre d'un jeune secrétaire intime, trop intime.

Léon Daudet, qui répandait sur les uns et les autres ses ordures infames, n'a jamais touché au fonctionnaire de la Préfecture de police, qui, dans ces circonstances, rendit à son frère et, par là même, à toute la tribu des Daudet, un service signalé, encore qu'il soit discret. Nous dirait-il le nom de ce fonctionnaire ?

Non, il ne nous le dira pas.

Il ne nous dira pas davantage s'il est vrai qu'une personne de sa tribu et même de sa famille ait obtenu du gouvernement de la République un emploi agréable et lucratif, emploi qui constitue une faveur telle que lorsque le même fut accordé à Mme Gabriel Syveton, Léon Daudet et tous ses amis déclarent que ce ne pouvait être que le paiement de services éminents.

Le manifeste des Vénizelistes au peuple grec

Athènes, 22 novembre. — Les journaux vénizélistes ont publié ce matin le texte du manifeste adressé par le parti libéral au peuple grec.

Dans ce document, M. Venizelos expose les raisons qui ont imposé à son parti de s'abstenir de prendre part aux élections générales. L'ancien président du conseil ajoute que les libéraux se résistent d'entreprendre la lutte électorale lorsque les circonstances sont normales, il sera néanmoins possible de procéder à une consultation nouvelle.

Ce manifeste reproduit, en l'accentuant, toute l'argumentation de discours prononcé par M. Venizelos à la Chambre lors de l'incident qui provoqua la dernière crise ministérielle.

Les préparatifs militaires roumains

Bucarest, 11 novembre, remise le 25. — Le Journal officiel publie aujourd'hui un décret portant sur le réarmement d'artillerie lourde et transformant en 2^e régiment d'artillerie lourde la division indépendante existant à Bucarest sous la désignation de « batteries d'obusiers ».

Le décret crée, après les indertres récemment reçues au régiment d'artillerie lourde.

Ces trois unités nouvelles formeront une brigade distincte des autres unités d'artillerie et seront cantonnées à Bucarest, sous le commandement d'un colonel.

Communiqués Officiels

Communiqué de trois heures

Bien à ajouter au communiqué précédent.

Au cours de la journée du 22, nos avions ont, sur divers points du front, engagé des combats qui se sont terminés à notre avantage.

En Belgique, deux appareils allemands ont été contraints par les nôtres à atterrir. Dans un rayon de Heims, deux avions pris en chasse ont fait demi-tour.

En Champagne et aux Vosges de l'Argonne, cinq combats aériens se sont livrés à la suite desquels trois avions ont dû atterrir précipitamment dans les lignes. Un autre appareil est tombé désemparé, le dernier est descendu en flammes sur le sol.

Communiqué anglais

Londres, 23 novembre. — Communiqué du maréchal French :

Pendant ces quatre derniers jours, notre artillerie a exécuté, avec grand effet, des bombardements organisés contre plusieurs parties des lignes allemandes.

L'artillerie allemande a été active au nord de Loos, à l'est d'Armentières et à l'est d'Ypres.

Le 19 novembre, nous avons fait prisonniers le pilote et l'observateur d'un avion, qui avaient atterri dans nos lignes au sud-ouest d'Ypres et qui disaient s'être égarés ; l'appareil était endommagé.

Le communiqué allemand du 21 novembre prétend que les Allemands ont fait exploser avec succès une forte mine dans notre position sur le chemin de fer d'Ypres à Zonnebecke, mais en réalité la mine avait fait explosion bien avant de nos tranchées, nous occupant ni pertes ni dégâts, et nous avons occupé depuis le terrain des deux côtés de l'entonnoir.

Les incursions aériennes allemandes des 18 et 20 novembre sur Poperinghe n'ont endommagé ni la voie ferrée ni aucun édifice ; celle du 18 novembre a blessé deux soldats et tué quatre vaches.

Dans l'incursion du 20 novembre, une bombe a atteint huit hommes ; les autres bombes sont tombées sans résultat.

Les Allemands contestent l'évaluation que nous avons faite de leurs morts le 8 octobre ; ils ne parlent apparemment que d'une partie du champ de bataille, tandis que nous parlons de l'attaque entière. Or, le 8 octobre, les Allemands avaient attaqué au sud-est et au nord-est de Loos.

Tous les autres renseignements obtenus, y compris leur rapport sur les pertes au sud-ouest de Loos, confirment nos premiers évaluations. (Havas).

Dans Paris

LE FEU. — Le feu se déclara ce matin dans une salle d'étude de l'école communale située 54, rue de Turanne. Éteint rapidement par les pompiers.

ACCIDENT. — Par suite d'un déraillement, la circulation des tramways se dirigeant vers Boulogne a été interrompue une bonne partie de la matinée.

LE SCANDALE DE VERSAILLES. — (De notre correspondant). — Dans la journée d'hier, le parquet de Versailles a procédé à cinq nouvelles arrestations de camarades inculpés de complicité dans l'affaire du vol des viandes. De nouvelles arrestations sont imminentes.

Bourse de Paris

Les transactions sont très réduites et le marché n'accuse aucune tendance bien définie. Mentionnons des achats suivis depuis quelques séances sur l'action Monaco, en prévision d'une fructueuse campagne d'hiver.

Fonds d'États. — Français 3 1/2, 64 50 ; 3 1/2, 90 85. — Extérieure, 83.

Actions diverses. — Nord de l'Espagne, 389. — Monaco, 2.348 ; 1/5, 478. — Médoc, 115 50. — Cauchonnes, 77. — Hartmann, 370. — Maltzoff, 466. — Toulou, 1.104. — Diéproviennes, 2.100.

L'Incendie du Bon Marché

Pas de victime Dix millions de dégâts

Le Bonnet Rouge a donné, hier, les premiers détails sur le violent incendie qui s'est déclaré à l'annexe de Magasins du Bon Marché.

Dès hier, nous signalions l'importance de ce sinistre.

A l'heure présente, tout danger est écarté, mais le feu dure toujours.

Voici les détails complémentaires recueillis par nos rédacteurs :

Dès que l'alarme fut donnée, l'hôpital annexe du Val-de-Grâce n° 12, installé aux (bâges supérieurs de l'immeuble, fut évacué. Les blessés furent transportés sur des brancards à l'hôpital Laennec. Cette opération eut lieu sous les auspices du médecin principal Variot, aidé de toutes les dames de la Croix-Rouge.

A la nouvelle du sinistre, les pompiers de la rue du Vieux-Colombier se rendirent au tout d'abord sur les lieux où bientôt venaient les renforts de ceux de l'établissement de rue Jean-Jacques-Rousseau, de Gennevilliers et des principales casernes de Paris.

Peu après arriva le colonel Cordier, des sapeurs-pompiers, qui prit aussitôt toutes les mesures nécessaires pour combattre le feu.

Un important service d'ordre fut organisé, des brigades d'agents des 6^e et 7^e districts, aidés de brigades de réserve, furent envoyés de la Préfecture de police en automobile, établissant des barrages au boulevard Raspail et rue du Bac, à la hauteur de la rue de Babylone, rue Saint-Picolas et rue de Sévres.

A midi arrivèrent successivement sur les lieux : MM. Laurent, préfet de police ; Paul, secrétaire général ; Chanol, directeur de la police municipale ; Paul Guichard, chef adjoint de la sûreté ; King, directeur du Laboratoire municipal ; David-Arnauld, conseiller municipal.

MM. Malvy, ministre de l'Intérieur ; Mi-thouard, président du conseil municipal ; le général Clergerie, gouverneur de Paris par intérim ; Deville et Rendu, conseillers municipaux ; Marcel Habert, député, arrivèrent des premiers sur les lieux du sinistre.

Par suite du fort dégagement de fumée qui se produisit, il était très difficile de pénétrer dans les sous-sols où se trouvait le foyer du sinistre. Plusieurs pompiers ont été incommodés. L'un d'eux, le caporal Picard, a subi même un commencement d'asphyxie ; quoique malade, il a formellement refusé de se laisser transporter à la caserne de Port-Foyal. MM. Laurent et Paul Pont furent vivement félicités.

Malheureusement plusieurs autres pompiers ayant subi un commencement d'asphyxie et furent évacués.

A deux heures et demie, grâce aux efforts des pompiers, la protection des immeubles voisins paraissait assurée et l'on espérait qu'il n'y aurait plus qu'à noyer le foyer de l'incendie, lorsque vers trois heures, les flammes commencent à gagner les trois étages supérieurs.

À quatre heures, toute cette partie de l'immeuble ne présentait plus qu'un brasier ardent, projetant à l'extérieur, par toutes les ouvertures, des gerbes de flammes, d'où s'élevaient de larges flammèches qui se répandaient un peu partout au-dessus des immeubles avoisinants.

À cinq heures, l'incendie redoubla de violence, malgré les nombreux jets d'eau lancés par plus de vingt-cinq pompes en ranceur et l'on craignait que la coupole, entourée de feu de tous côtés, ne vienne à s'effondrer.

Par mesure de précaution, ordre avait été donné d'évacuer sur divers établissements hospitaliers tous les malades de l'hôpital Laennec, ainsi que le personnel et les hospitalisés de la maison des sœurs de Saint-Vincent de Paul, contiguë au bâtiment en flammes.

Il nous faut ajouter que le corps principal des bâtiments des grands magasins du Bon Marché, sités rue de Sévres et rue du Bac, a pu être préservé.

Le personnel a été temporairement licencié et les rideaux de fer ont été baissés sur toutes les fenêtres.

En dehors du commencement d'asphyxie dont ont été victimes quelques vaillants pompiers, on ne signale pas d'autres accidents de personnes.

Malgré les efforts des pompiers, le feu, au cours de la nuit dernière, a continué à couvrir dans les sous-sols et à dévorer les marchandises entassées à l'intérieur du bâtiment.

M. Rageau, commissaire divisionnaire, assisté de MM. Michel et Pelletier, officiers de paix, commande un important service d'ordre qui tient à distance une foule de curieux.

Les pompiers de la caserne du Vieux-Colombier, dont les lances restent en batterie, estiment qu'il leur faudra encore un ou deux jours pour noyer complètement les décombres.

L'enquête ouverte n'a pu encore établir les causes de l'incendie.

La circulation est interrompue au coin de la rue Saint-Picolas, au square du Bon Marché, rue de Sévres et rue de Babylone, aux abords du sinistre.

La Proposition Ceccaldi

Nous avons publié, hier, l'exposé des motifs de la proposition de loi destinée à renforcer les cadres de l'armée.

Voici maintenant les articles de cette proposition due à l'initiative de notre ami Pascal Ceccaldi et de quelques-uns de ses amis.

Article premier. — Dans le délai d'un mois, à dater de la promulgation de la présente loi, tous les officiers ou assimilés âgés de moins de quarante ans, après à faire campagne qui ont été nommés et affectés aux services administratifs ou de trésorerie de la guerre, seront versés avec leur grade dans l'infanterie.

Ceux d'entre eux qui, avant ou depuis la guerre, n'auront pas effectivement commandé une section, seront envoyés dans un des centres déjà créés à cet effet pour les élèves officiers de l'infanterie, afin d'y compléter leur instruction militaire.

Aucun d'eux ne pourra être affecté à un service d'état-major à quelque titre que ce soit, avant d'avoir effectivement commandé devant l'ennemi pendant six mois.

Ces officiers et assimilés seront placés dans les fonctions qu'ils occupent par des volontaires dégagés de toute obligation militaire, par des grades auxquels leurs blessures ou leur état de santé ne permettent plus d'assurer un service actif, et par des auxiliaires qui seront reconnus aptes à exercer les fonctions de ces emplois.

Article 2. — Les officiers d'infanterie nommés depuis la guerre et qui n'ont jamais été sur le front parce qu'inaptes, seront affectés sans retard à commander une unité ou à rendre leurs galons, ainsi qu'il a été procédé pour les sous-officiers ou caporaux inaptes.

Article 3. — Les officiers et assimilés en fonctions avant la guerre au titre de service actif de la réserve de l'armée territoriale, s'ils sont âgés au moins de 50 ans et après à faire campagne, seront reversés dans des unités d'infanterie. Ils seront, s'ils le demandent, autorisés à passer un mois dans un centre d'instruction au même titre et dans les mêmes conditions que les officiers de cavalerie versés dans l'infanterie.

Article 4. — Tout officier du service sédentaire ou hors cadre apte à faire campagne, âgé de moins de 50 ans, affecté au service des états ou au service des gares ou à des services de l'intérieur

sera reversé dans l'armée à laquelle il y appartenait. Il devra, s'il n'y a pas de disponibilités, pour obtenir un commandement sur le front, prendre la place d'un de ceux qui y sont déjà par rang d'ancienn

LA VIE DE PARIS

Narrations de Guerre

Le président de la Société du Vieux-Montmartre fait collection des narrations et des dessins exécutés par les élèves de l'école primaire.

Un acte de courage. Onze heures. De nombreux passants traversent le pont Alexandre-III.

Tribune des Lecteurs. POLICIER PEU POLI. Comptant que vous voudriez bien signaler dans votre estimable journal les procédés de brutale

Faits Divers Financiers. Charbonnages du Tonkin. Les expéditions pour le mois d'octobre atteignent 42.800 tonnes

TOUS LES SPORTS. CONVOCATIONS SPORTIVES. C.A. Juvénile. — Réunion ce soir à 9 heures

Pour deux Poilus. Nous recevons la lettre suivante qui, nous en sommes certains, ne restera pas sans écho

Des souliers pour les enfants! On sait que les municipalités parisiennes se sont efforcées, depuis le début de la guerre

Une hausse du charbon. Une hausse de 10 à 11 francs par tonnes s'est produite ces jours derniers.

Les Planches. Les artistes, les maîtres à la vie privée de qui il nous initie.

AUX VARIÉTÉS. CEUX DE CHEZ NOUS. L'auteur en deux parties de Sacha Guityry.

LA VIE DE PARIS. C'est un branlebas général dans la maison. Moi, je reste à la fenêtre pour essayer

Un acte de courage. Onze heures. De nombreux passants traversent le pont Alexandre-III.

Tribune des Lecteurs. POLICIER PEU POLI. Comptant que vous voudriez bien signaler dans votre estimable journal les procédés de brutale

Faits Divers Financiers. Charbonnages du Tonkin. Les expéditions pour le mois d'octobre atteignent 42.800 tonnes

TOUS LES SPORTS. CONVOCATIONS SPORTIVES. C.A. Juvénile. — Réunion ce soir à 9 heures

Pour deux Poilus. Nous recevons la lettre suivante qui, nous en sommes certains, ne restera pas sans écho

Des souliers pour les enfants! On sait que les municipalités parisiennes se sont efforcées, depuis le début de la guerre

Une hausse du charbon. Une hausse de 10 à 11 francs par tonnes s'est produite ces jours derniers.

Les Planches. Les artistes, les maîtres à la vie privée de qui il nous initie.

AUX VARIÉTÉS. CEUX DE CHEZ NOUS. L'auteur en deux parties de Sacha Guityry.

Une Visite à M. Combes

Un rédacteur de la Stampa, de Turin, s'est entretenu avec M. Emile Combes, ministre d'Etat, ancien président du Conseil, membre du Comité directeur du Parti radical et radical-socialiste.

Denys Cochin était, de tous mes adversaires, celui qui m'aidait le plus; il m'a toujours combattu avec loyauté. Deux jours après que j'eus quitté le pouvoir, je me trouvais au Sénat, solitaire à ma place.

Mais il faut retenir surtout, de cet entretien, ce bel et raisonnable optimisme de cet incrédule qui met dans les destinées de la France et de la Démocratie toute sa puissance de croire.

Parlons de la guerre, voulez-vous, c'est un thème plus intéressant que mon retour au pouvoir. L'argument me ramène à moi-même. Je vous dirai: dans ma vie, j'ai fait plus d'un métier: j'ai enseigné le grec, j'ai été avocat, j'ai été médecin et journaliste.

Voilà des paroles réconfortantes: Elles fortifieront dans leur confiance en notre pays tous les peuples libres de l'univers.

Pour Etcheverry

Le Petit Bleu, de notre confrère Alfred Outinman, pose de nouveau la question Etcheverry.

Etcheverry, qui s'était échappé du bagne et qui vivait tranquillement au Venezuela, était rentré en France au lendemain des hostilités sur la promesse du conseil de France qu'il serait autorisé à continuer un engagement et à partir pour le front.

Or, cette grâce qui avait été annoncée n'a pas produit son effet. Etcheverry attend toujours au pénitencier de l'île de Ré la mesure de clémence qui lui permettra de rejoindre sur le front un régiment de la Légion et de se réhabiliter en versant son sang pour son pays.

UN BEL EXEMPLE. — Les employés départementaux de la Préfecture de la Seine-Inférieure — chefs de service, employés et agents de tous ordres — ont décidé d'un commun accord d'apporter chacun leur contribution à l'Empire.

A l'ordre de l'armée. Parmi les citations récemment publiées, on relève celle de l'ordre du jour de l'armée du petit fils de Victor Hugo et qui est ainsi libellée: Victor-Hugo (Georges), sous-lieutenant au 1er régiment d'artillerie (officier de liaison, engagé volontaire pour la durée de la guerre); officier d'un rare mérite, toujours prêt à remplir les missions les plus périlleuses sur la ligne de feu; a assuré des liaisons particulièrement difficiles au cours des combats qui se sont livrés fin septembre autour de la ferme de Navarin.

Une somme médicale. M. le Docteur Crozan, de la Supérieure, après avoir été dans un hôpital de Versailles, fut mis à la tête d'une ambulance à Vennoles, où, lui, ses aides, et ses infirmiers ont subi un bombardement; mais lui ne vit à cette ambulance un seul blessé. C'est le tuyau qui nous l'apprend.

VIA le pape qui recommence. Pour la Noël il se propose de demander aux chefs de tous les états belligérants un armistice de 5 jours.

Entendu hier dans le Métro. A la suite du tamponnement qui s'était produit à la station Martin-Nadaud, les trains avaient subi d'importants retards et à l'heure de la reprise de la circulation, la foule s'entassait dans toutes les voitures.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, déclare avec un imperturbable sérieux que la Belgique est vis-à-vis de l'Allemagne dans une situation qui n'est ni de guerre ni de paix.

La Gazette se plaint en même temps que l'espionnage suisse en Belgique, surtout sur les voies ferrées. A Maastricht, dit-elle, la police voit

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

AUX ÉCOUTES

landaise arrêta un bateau contenant onze centombes, à destination de Liege. L'Allemagne redoute ses justes représailles que son régime de terreur appela.

La rigoureuse température de ces jours derniers nous rappelle la spiriteuse légende d'un dessin de M. Mottet, paru il y a une dizaine d'années.

Deux pauvres bonnets, le col relevé, les mains entouées dans les poches, la goutte au nez, gèlent un qui qui doit border la Seine.

Pour passer le temps ils dialoguent, et la réflexion qu'un coup de vent plus fort nous aux oreilles du passant: Par ce temps-là, mon vieux, voudrais-tu que j'étais punaise, on aurait un lit.

Or, cette grâce qui avait été annoncée n'a pas produit son effet. Etcheverry attend toujours au pénitencier de l'île de Ré la mesure de clémence qui lui permettra de rejoindre sur le front un régiment de la Légion et de se réhabiliter en versant son sang pour son pays.

UN BEL EXEMPLE. — Les employés départementaux de la Préfecture de la Seine-Inférieure — chefs de service, employés et agents de tous ordres — ont décidé d'un commun accord d'apporter chacun leur contribution à l'Empire.

A l'ordre de l'armée. Parmi les citations récemment publiées, on relève celle de l'ordre du jour de l'armée du petit fils de Victor Hugo et qui est ainsi libellée: Victor-Hugo (Georges), sous-lieutenant au 1er régiment d'artillerie (officier de liaison, engagé volontaire pour la durée de la guerre); officier d'un rare mérite, toujours prêt à remplir les missions les plus périlleuses sur la ligne de feu; a assuré des liaisons particulièrement difficiles au cours des combats qui se sont livrés fin septembre autour de la ferme de Navarin.

Une somme médicale. M. le Docteur Crozan, de la Supérieure, après avoir été dans un hôpital de Versailles, fut mis à la tête d'une ambulance à Vennoles, où, lui, ses aides, et ses infirmiers ont subi un bombardement; mais lui ne vit à cette ambulance un seul blessé. C'est le tuyau qui nous l'apprend.

VIA le pape qui recommence. Pour la Noël il se propose de demander aux chefs de tous les états belligérants un armistice de 5 jours.

Entendu hier dans le Métro. A la suite du tamponnement qui s'était produit à la station Martin-Nadaud, les trains avaient subi d'importants retards et à l'heure de la reprise de la circulation, la foule s'entassait dans toutes les voitures.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, déclare avec un imperturbable sérieux que la Belgique est vis-à-vis de l'Allemagne dans une situation qui n'est ni de guerre ni de paix.

La Gazette se plaint en même temps que l'espionnage suisse en Belgique, surtout sur les voies ferrées. A Maastricht, dit-elle, la police voit

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par démonstration de la langue anglaise par M. de Turin. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME. Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Léclaire, Paris (17). Nord-Sud Marcadet.

Plantation de caoutchouc de Siboga. L'Assemblée s'est tenue le 5 courant; le compte de profits et pertes s'est soldé par un résultat net de 77.659 francs pour l'exercice 1914-15.

POSTE RESTANTE

École des Hautes Etudes Sociales. — Mercredi 23 novembre, 5 heures 30, M. Paul Oudet. Après la guerre: causes du conflit, problèmes sociaux, solutions proposées.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

CE SOIR: MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARET. MUSIC-HALLS. — Tél. Gut. 68-07. M. de la Chapelle. — 11, rue de la Chapelle, Paris.

GROUPES ET SYNDICATS

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).

Syndicat. — Habitué au site, Parti Socialiste. A 20 heures 30. — Comité d'Entente des Jeunes socialistes (49, rue de Bretagne). — Pupilles (chez Duplessy). — 12, Jussieu (rue de la Réunion). — Clichy (chez M. de la Chapelle). — 21 heures. — 17, section (77, rue Pouchet). — Aubervilliers (chez Noël Jobert).